

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du lundi 14 septembre 2009.

NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		BRIDOUX	Daniel		X
DUCROCQ	J Michel	X		DEVILLE	Thomas	X	
POETTE	Jérôme	X					
PATER	Benoît			MOUTIER	Pierre	X	
MATON	Emmanuel		X	VIVIEN	Céline	X	
BLONDELLE	Bernard	X		VIVIEN	Bernard	X	

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 26 mai 2009.

Le PV est adopté.

L'ordre du jour proposé :

- Compte rendu du stage de Fort Mahon**
- Formation départementale 2009/2010**
- JNA 2009**
- Stage de recyclage arbitres et OTM du 20 septembre à Chauny**
- Questions diverses**

Compte rendu du stage de Fort Mahon

Le Président demande au Président de la CRAMC Jean Michel Ducrocq en temps qu'organisateur du stage de bien vouloir faire un bref bilan.

Le stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions et dans une bonne ambiance. Les arbitres de l'Aisne étaient tous présents et se sont bien comportés. L'encadrement est très satisfait du travail accompli. Le programme proposé était très consistant.

Le Président remercie la Ligue pour ce type de stage de perfectionnement.

Formation départementale 2009/2010

Les documents concernant les deux formations ont été communiqués aux clubs. Les informations sont précises et le programme détaillé de façon à ce que les candidats puissent prendre leurs dispositions pour suivre la formation dans son intégralité.

Date limite d'inscription : 16 octobre 2009

JNA 2009

Le président a reçu quelques informations mais pas le protocole d'organisation de cette manifestation nationale.

Stage de recyclage arbitres et OTM du 20 septembre à Chauny

Le Président accueille son homologue de la CDAMC de la Somme pour établir ensemble le programme de ce stage qui regroupe depuis quatre saisons maintenant les deux départements pour une mise en commun des moyens humains.

Thomas Deville, intendant du stage, informe la commission du gros travail qu'il a dû effectuer pour faire en sorte de récupérer les documents d'inscription ainsi que les nombreuses mises en garde aux arbitres non licenciés.

Il dresse le bilan des effectifs pour le recyclage et le rattrapage qui suivra.

La discussion s'engage sur la mise en place du programme de ce stage de recyclage et notamment sur les besoins de nos arbitres départementaux. Les directives de la CFAMC demandant de consacrer 80% du temps à un travail de terrain.

Des choix sont faits et après un gros travail d'échange et d'organisation, le programme est établi.

Les responsables de certains ateliers se proposent même de se retrouver le samedi matin afin de préparer le travail ainsi que les groupes de stagiaires.

La date du stage de rattrapage est fixée au **samedi 3 octobre à la Halle Léo Lagrange de Vouël de 9h00 à 12h00**

Le programme est établi et comprendra : un QCM, un test physique, du travail sur le terrain et des infos concernant le fonctionnement de la CDAMC

Les candidats seront convoqués par courrier.

Il est également précisé que les arbitres suivant le rattrapage cette année devront impérativement être présents au recyclage l'an prochain pour arbitrer.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 22h00.

Le secrétaire de séance.


Bruno Macadré

Le Président.


Bruno Macadré